

<b>Axe A</b>	<b>Renforcement de la compétitivité des filières</b>
<b>Volet A.1</b>	<b>Favoriser la cohésion au sein de chacune des filières</b>
<b>Action A.1.4</b>	<b>Observatoire régional de la filière lait de chèvre</b>

## FICHE ACTION

- **Résumé de l'action :** Recueil, traitement et analyse des données sur la filière régionale de collecte de lait de chèvre au service de l'interprofession laitière.

- **Contexte de l'action – enjeux – réalisations antérieures**

En 2015, les trois collèges de l'interprofession régionale lait de chèvre ont souhaité la mise en place d'un observatoire qui leur permette d'avoir une connaissance plus précise et partagée de la filière régionale sur le plan structurel mais aussi conjoncturel.

A l'instar de ce qui avait été mis en place en filière lait de vache depuis 2011, ils ont confié à Rhône-Alp'Elevage, puis à Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, une mission de recueil, de traitement et d'analyse de données sur la filière régionale de collecte de lait de chèvre.

Le soutien de la Région au travers du CROF caprin-ovin lait 2015-2017 a permis d'identifier les sources de données, de structurer et mettre en place la base de données, et de proposer et tester des présentations et des analyses de données dans des circonstances diverses. Les productions de l'Observatoire lait de chèvre ont été très bien accueillies par le CRIEL caprin, qui a pris l'habitude de passer régulièrement commande à Auvergne-Rhône-Alpes Elevage.

Le Comité Lait de chèvre du CRIEL Alpes Massif Central souhaite désormais que les travaux de l'Observatoire puissent se poursuivre dans le cadre du Plan Filière, en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire déjà acquis.

- **Objectifs :** Partager des repères communs pour anticiper, se donner des orientations collectives et mieux piloter la filière

- **Description de l'action**

Le Comité Lait de Chèvre du CRIEL Alpes Massif Central pilote l'Observatoire et est le commanditaire de ses travaux. Il décide des règles de diffusion des données et des productions de l'Observatoire.

La mise en œuvre de l'Observatoire régional de la filière de collecte de lait de chèvre implique :

- le recueil en continu des données et la mise à jour régulière des bases de données (base de données générale de l'Observatoire, base de données des établissements de collecte et de transformation de lait de chèvre, ...)
- la production d'un Tableau de bord pour chacune des réunions du Comité Lait de chèvre du CRIEL Alpes Massif Central.

- la préparation de présentations pour des publics particuliers ou sur des thèmes spécifiques (Charte pour l'installation, données d'évolution de la qualité du lait,...)
- la réponse à toute demande d'information, de traitement ou d'analyse particulière de données.

▪ **Porteur du projet** : CRIEL Alpes Massif Central

▪ **Bénéficiaires de l'action** : les acteurs de la filière de collecte de lait de chèvre

▪ **Partenaires** : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, SRISET - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, laboratoire Galilait, ANICAP et CNIEL, FranceAgriMer, Institut de l'Elevage, Chambre Régionale d'Agriculture.

▪ **Calendrier de l'action** : sur la durée du Plan Filière, de 2018 à 2020.

▪ **Modalités d'attribution, gestion de l'aide** :

- Prise en compte :
  1. des coûts facturés de mise à disposition de personnel
  2. des prestations facturées et autres coûts directs facturés liés à l'action
  3. le cas échéant, des frais de stage : gratification, frais de déplacement et autres frais liés à l'accueil d'un stagiaire
- Subvention à taux : taux de 60 % des coûts éligibles
- Subvention reversée aux bénéficiaires finaux par Auvergne-Rhône-Alpes Elevage

▪ **Justificatifs fournis par les bénéficiaires et publicité de l'action**

Factures pour les mises à disposition de personnel, les prestations et autres éventuels coûts directs, états de frais pour les frais de stage.

Rapport d'activité, auquel sera joint un exemplaire de chacun des documents réalisés dans le cadre de l'Observatoire.

Le logo de la Région devra être apposé sur tout support de diffusion (tableaux de bord, diaporamas de présentation, etc.).

▪ **Budget prévisionnel** :

Nature des dépenses	I/F	Types de coûts	HT ou TTC	Taux d'aide	Répartition annuelle des coûts			TOTAL
					2018	2019	2020	
Coûts de mise en œuvre de l'Observatoire	F	Coûts facturés de mise à disposition de personnel et prestations facturées	TTC	60%	10 608 €	10 608 €	10 608 €	31 824 €
		Frais de stage						
<b>Coût total de l'action</b>					<b>10 608 €</b>	<b>10 608 €</b>	<b>10 608 €</b>	<b>31 824 €</b>
<b>Montant de l'intervention de la Région</b>					<b>6 365 €</b>	<b>6 365 €</b>	<b>6 365 €</b>	<b>19 094 €</b>

- **Co-financements de l'action** : auto-financement des structures bénéficiaires portant l'action.

- **Evaluation : résultats attendus et valorisation des résultats**

INDICATEURS (de réalisation et de résultats)	
▪ Tableaux de bord	Nombre
▪ Présentations et travaux sur demandes	Nombre

#### MODALITES D'INTERVENTION DU CONSEIL REGIONAL POUR L'ACTION A.1.4

Dépense subventionnable : **31 824 €**

Nature de la dépense : **Fonctionnement**

Dépenses éligibles : **coûts facturés de mise à disposition de personnel, prestations et autres coûts directs facturés, frais de stage, coûts TTC (bénéficiaire non assujetti à la TVA)**

Taux de la subvention : **60 %**

Porteurs de projet et bénéficiaires de la subvention : **CRIEL Alpes Massif Central**

Conditions particulières : **reversement des subventions aux bénéficiaires finaux par Auvergne-Rhône-Alpes Elevage**

Base réglementaire : **hors régime d'aides d'État**